



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeux olympiques

Question écrite n° 5908

Texte de la question

M. Éric Diard attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur les prochains jeux Olympiques à Pékin en 2008. Le message délivré par les jeux Olympiques, message de paix, d'ouverture et de respect des différences, est en contradiction totale avec les atrocités pratiquées en Chine, notamment à l'encontre des pratiquants du falun gong. En conséquence, il souhaite savoir si des décisions seront prises pour que les jeux Olympiques restent un symbole de paix et d'ouverture d'esprit dans un pays où les droits de l'homme ne sont pas respectés.

Texte de la réponse

La France considère que les jeux Olympiques sont un grand événement de fraternité qu'il convient de ne pas politiser. Nous espérons que cet événement de portée mondiale sera l'occasion de faire progresser les principes des droits de l'homme. La France encourage ainsi la Chine à progresser en matière de droits de l'homme, conformément aux engagements internationaux auxquels elle a souscrit. Notre pays, à titre bilatéral, mais également avec ses partenaires européens dans le cadre du dialogue entre l'Union européenne et la Chine sur les droits de l'homme, est particulièrement attentif au respect par la Chine de la liberté d'association, de culte et d'expression ainsi qu'au renforcement de l'État de droit en Chine. Le Président de la République l'a encore rappelé à tous ses interlocuteurs lors de sa visite d'État en Chine.

Données clés

Auteur : [M. Éric Diard](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5908

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2007, page 5881

Réponse publiée le : 18 décembre 2007, page 7992